

---

# REQUÊTE

## DES FEMMES,

Pour leur admission aux États-généraux. (1)

---

A Messieurs composant l'Assemblée des  
NOTABLES.



Vous êtes assemblés, Messieurs, pour donner votre avis sur la meilleure forme à adopter pour la convocation des prochains États-généraux. Une interruption de 175 ans rend presque impossible de se conformer absolument aux derniers. Depuis 1614, le Royaume a changé de face; quelques Provinces ont cessé d'être Françaises, plusieurs autres ont été conquises ou réunies à la Couronne; le nombre des Bailliages est considérablement augmenté; le troisième Ordre a acquis une prépondérance, dont l'anarchie féodale l'avoit long-temps privé, & vers laquelle il s'est acheminé par degrés: en conséquence, comme le plus nom-

A

(1) Quoique cette pièce est les deux suivantes soient de dates diverses, j'ai cru devoir les rapprocher à cause de l'identité de sujet qu'elles traitent. Les auteurs des deux premières ont échappé aux recherches de Barbier (auteur du Dict. des Anonymes) comme aux miennes.



( 4 )

ne vous occupez à Versailles, que du *tiers* & du *quart*, tandis que c'est de la communauté entière dont vous avez à défendre les intérêts ?

D'après cet aveu, vous ne nous soupçonneriez pas, Messieurs, de vous proposer encore un nouveau quatrième Ordre : il seroit inconstitutionnel, nous le savons. Clergé, Noblesse, Tiers-état, voilà la division naturelle de la Nation, & il ne peut y en avoir d'autre. C'est ainsi qu'en 1483, à Tours ; en 1560, à Orléans ; en 1576 & 1588, à Blois ; & enfin en 1614, à Paris, fut composée l'Assemblée des États-généraux. Vous craignez de décider laquelle de ces cinq tenues a été la plus légale, & doit servir de modèle pour ceux qui nous sont annoncés : eh bien ! Messieurs, elles ont toutes été également irrégulières ; je n'en excepte pas même celle de 1614, vainement réclamée par les Parlements, puisque nous n'y avons pas été appelées. Nous formons cependant la plus saine & la majeure partie de la Nation.

Que les peuples barbares qui nous tiennent indignement renfermées dans des ferails, aient jugé à propos de nous exclure de toute administration, rien n'est moins étonnant ; ils nous ont accoutumées à des

( 5 )

affronts plus sanglants, dont malheureusement nos gardiens n'ont que de trop foibles moyens de vengeance à nous offrir : mais qu'en France, où nous sommes le canal par où passent toutes les graces, & où nous faisons tout, on n'ait pas encore songé à nous admettre aux États-généraux, on a de la peine à se le persuader ! Ils vous étoit réservé, Messieurs, d'effacer cet outrage, & de donner à l'univers, ce grand exemple de la galanterie Française. L'Assemblée auguste à laquelle nous adressons notre réclamation, doit connoître quelle est l'influence des femmes dans une vaste administration, & combien elles sont intéressées au redressement de tous les abus.

Ministres des Autels, lorsqu'une conscience timorée vous fait craindre de mettre à prix les nombreux Bénéfices que l'Eglise tient en réserve pour ses enfants, ne les accordez-vous pas aux demandes irrésistibles d'un sexe séduisant, qui connoît le pouvoir de deux beaux yeux, sur des hommes habitués à apprécier les chef-d'œuvres du Créateur ?

Et vous, descendants de ces preux Chevaliers, plus courageux dans les Tournois, quand ils combattoient sous les yeux de leurs Dames, dont ils étoient fiers de



( 6 )

porter les couleurs, n'est-ce pas encore aujourd'hui pour vous rendre plus chers à notre sexe, que vous accumulez exploits sur exploits, que vous prenez en tous lieux notre défense, & que vous nous accordez par-tout la première place ?

Magistrats impassibles, vous nous avez aussi plus d'une obligation ; l'étude des Loix vous répugnoit, nous vous l'avons rendue facile : les femmes, en sollicitant, étoient bien sûres que le droit seroit toujours de leur côté.

Vous, enfin, Citoyens du dernier Ordre, sans nous, sans nos charmes, ne seriez-vous pas restés dans la classe obscure où la Providence vous avoit fait naître ? Ce que toutes les intrigues du monde auroient à peine ébauché, l'entreprendre & réussir a été pour nous l'affaire d'un instant ; les Grands vous paroissent inabordables, nous nous sommes familiarisées avec leur orgueil ; & , peu satisfaites de nous être élevées à leur niveau, nous les avons forcés de descendre jusqu'au nôtre, & de venir déposer à nos pieds, leur Noblesse chimérique.

Et quoi ! nous ferons mouvoir l'Eglise, nous animerons la Noblesse, nous déridons la Magistrature, nous affranchirons

( 7 )

le Tiers-état ; & quand il s'agira des intérêts de ces trois Corps réunis, on refusera de nous appeler ? Avez long-temps les femmes l'ont souffert ; la fin de leur esclavage est arrivée, & il ne sera plus dit que des vingt-quatre millions d'individus qui habitent la France, plus de la moitié n'aura pas le droit d'être représentée aux Etats-généraux.

« Sexe foible & pusillanime », nous crie quelque vieillard, hors d'état d'élever jusqu'à nous sa tête suppliante, « vous auriiez tort de vous prévaloir des droits que vous avez usurpés sur une jeunesse inconsiderée, accoutumée à en passer par où vous voulez, & à voir chaque jour ses idées se raccourcir à mesure que les vôtres s'aggrandissent ; de quels objets importants voulez-vous donc entretenir la Nation ? & pourquoi ne pas confier à vos Chefs les grands intérêts du Corps féminin ? »

Ce que nous dirons à la Nation ? nous lui exposerons les vices de notre éducation ; nous lui proposerons les moyens de nous rendre plus utiles à l'Etat ; nous lui rappellerons les obligations qu'elle a à notre sexe, & l'ingratitude dont elle le paie journellement ; nous lui donnerons enfin une idée nette de la population & des moyens de l'accroître.



( 14 )

condannant à un célibat perpétuel , celles auxquelles il convient le moins ?

On nous accuse d'aimer à parler : pour échapper à ce reproche , nous allons terminer cette Requête par un exposé succinct des formes que nous croyons devoir être adoptées pour notre convocation.

Elle peut se faire de deux manières : l'une consiste à appeler indifféremment les femmes de tout état , en nombre égal à celui des hommes qui seront députés , & d'en former un Ordre commun , dans lequel les trois autres seront alternativement incorporés.

La seconde , dans le cas où cette idée de communauté vous révolteroit , Messieurs , est de diviser aussi notre sexe en trois Ordres , comme le sexe masculin , & de répartir nos représentantes dans chacune des trois Chambres , proportionnellement au nombre des membres dont elles seront composées.

Vous devez penser que , dans l'une & l'autre circonstance , les élections auront lieu de la même façon : que les Abbesses , Prieures , Chanoinesses & Religieuses composeront notre Clergé ; les femmes titrées & de noble extraction , notre Noblesse ; & de toutes les autres , notre Tiers-état.

( 15 )

Toute fille ou femme ayant quinze ans révolus , pourra contribuer aux élections ; mais pour être éligible , il faudra avoir fait un citoyen à l'Etat. Nous croyons , pour l'intérêt du Corps , devoir exiger cette condition , parce qu'une fille innocente & timide n'auroit que des vues étroites à opposer aux grandes raisons de nos antagonistes.

Ce qui doit enfin vous rendre plus favorables à notre Requête , c'est que , bien différentes de tous les nouveaux intrus , dont l'ambition est de primer dans les lieux même où l'indulgence leur a d'abord fait trouver place , nous n'avons pas l'esprit de domination en partage. Ne vous alarmez pas , Clergé hautain , nous ne voulons pas vous ravir le droit d'être le premier Ordre du Royaume ; nobles Chevaliers , vos parchemins nous font peu d'envie , nous n'irons pas vous les enlever : la beauté est le plus beau titre de Noblesse ; le Tiers-état lui-même n'aura pas à nous reprocher d'avoir voulu le précéder , puisque nous ne voulons qu'être inférieures aux trois Ordres. Si le caprice nous a quelquefois déplacées , nous savons reprendre nos places & garder le dessous , pour lequel nous sommes faites. Nous promettons d'ailleurs de



( 16 )

ne parler que par monosyllables. Ce sera à vous, Messieurs, de nous pénétrer ; à nous à vous opposer des mouvements doux : & de ce manège innocent, découlera le bonheur commun.



F I N.

F2566 (2)

# PÉTITION

## DES FEMMES

## DU TIERS-ÉTAT

# A U R O I.

Ce qu'on sçait droitement on en dispose,  
sans regarder au Patron.....

*Essais de MONTAIGNE, l. 1. c. xxv.*



10 JANVIER 1789.